

## Lettre d'affranchissement

Ce document, conservé aux Archives départementales des Yvelines, est un acte notarié daté du 28 février 1767, passé à Versailles par le Comte d'Elva officier du roi à l'île de St Domingue devant le notaire du baillage royal. Par cet acte il « affranchit et donne la liberté à (...) Marie-Louise âgée d'environ soixante ans, négresse créole de la Martinique, esclave (...) en considération de son service et de sa fidélité (...), se désistant de tout droit de propriété et autorité qu'il avait sur elle »

C'est « le ministre et secrétaire d'Etat à la marine » qui enverra « tous passeports et autres lettres nécessaires » à l'esclave affranchie.

Les mentions en marge correspondent à des corrections ou ajouts. Ces éléments sont tous authentifiés par les signatures du comte et des notaires. Dans la transcription la graphie et le positionnement de ces corrections ont été respectés.

Les quelques mots abrégés sont précisés entre parenthèses pour faciliter la lecture.

Source : ADY 3E 43 /289